Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260630-46_2026SUBPAN-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame. Sylvie MANZONI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER,

Absents excusés : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, Mme Séverine GELIN
Absent non représenté : Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Procuration : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU donne procuration à M. Julien LE HULUDUT
Mme Séverine GELIN donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Arrivée de Mme Séverine GELIN à 18h37

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°46 - 2026 : Demande de subvention panneaux routier

Le Conseil Municipal de la Commune, réuni en séance ordinaire le 25 juin 2026, sous la présidence de Madame le Maire, a délibéré sur la validation de demande de subvention concernant la pose de panneaux de signalisation

Considérant :

- La nécessité de sécuriser la route par la pose de différents panneaux de signalisation
- L'importance de garantir la sécurité des usagers de la route
- La possibilité de bénéficier de subventions pour financer l'achat de panneaux de signalisation routier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'autoriser Madame le Maire à faire toutes les demandes de subvention pour ce projet, notamment :

- A la direction départementale des territoires et de la mer
- A signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
Sylvie MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

pour le Maire empêché
P. RICHARD
1er Adjoint